



Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

MADAME STÉPHANIE NOËL LAURÉATE DU PRIX DE L'ORDRE DU MÉRITE DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES CHIC-CHOCS 2012-2013

Gaspé, le 31 mai 2013 – Madame Stéphanie Noël est technicienne en documentation aux écoles Antoine-Roy et Aux Quatre-Vents de Rivière-au-Renard. Dans le cadre de ses fonctions, madame Noël a su impliquer les élèves et la communauté scolaire dans ses projets, qu'ils soient de petite, moyenne ou grande envergure.

Dans les deux dernières années, son projet ayant le plus fait rayonner la Commission scolaire est sans aucun doute le Salon du livre de l'école Antoine-Roy, qui s'est mérité le premier prix provincial au Concours québécois en entrepreneuriat édition 2011-2012. Cet événement se traduit par 37 ateliers et spectacles littéraires, la visite de 8 auteurs de partout au Québec, 6 écoles en visite et 600 visiteurs au total.

En 2011-2012, elle a écrit, produit, réalisé, en collaboration avec Radio-Gaspésie et un groupe de trois élèves, trois capsules radiophoniques en lien avec la lecture: Les livres, une invitation au voyage; Les bibliothèques publiques, une ressource pour petits et grands; L'éveil à la lecture en bas âge, un plus pour la réussite scolaire.

De plus, avec les membres du Club de lecture de l'école Antoine-Roy, madame Noël a préparé des trousseaux d'éveil à la lecture qui seront mis à la disposition des CPE et des garderies familiales de la région.



Messieurs Jean Letarte, directeur général et Jean-Pierre Pigeon, président, en compagnie de madame Stéphanie Noël

Madame Noël participe aussi à d'autres projets au quotidien, tels que: le réaménagement de la bibliothèque de l'école Aux Quatre-Vents et celle de l'école St-Joseph-Alban et l'animation de lecture avec les élèves de tous les niveaux. C'est le projet dont elle est le plus fière!

Madame Noël a toutes les raisons d'être fière de tout ce qu'elle accomplit afin que la lecture devienne une source de réussite et de fierté pour tous. Félicitations pour votre grande implication!

- 30 -

Source :

Service du Secrétariat général